

# ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

## Concertation autorités-confessions religieuses : quelle pagaille dans les mairies !

**L'ORGANISATION** n'était pas celle attendue en temps de Covid-19, tant les initiateurs des réunions convoquées par la mairie de Libreville ont semblé minimiser le nombre de leurs hôtes. Et la "concertation" annoncée par le maire par intérim, Serge William Akassaga, s'est plutôt muée en une revue des dispositions conditionnant la réouverture des lieux de cultes. Celle-ci aura-t-elle lieu dimanche prochain, comme annoncée par leurs responsables ?

Olivier NDEMBI  
Libreville/Gabon

**T**OUT part du communiqué du maire par intérim de Libreville, Serge William Akassaga, conviant, mardi, "l'ensemble des communautés religieuses à prendre part à une réunion de concertation, le mercredi 23 septembre 2020 à 10 heures au sein des mairies de leurs arrondissements respectifs, afin de convenir des dispositions prises par les autorités, dans le cadre de la riposte contre la Covid-19, avant de procéder à la réouverture dans les prochains jours de leurs lieux de cultes".

Mercredi donc, tel un seul homme, leaders de toutes les confessions religieuses (Chrétiens et Musulmans) se sont rendus massivement dans les différentes mairies d'arrondissements de Libreville, ainsi que dans celles d'Owendo et d'Akananda, pour espérer enfin convenir, avec leurs interlocuteurs, d'une date définitive de réouverture des églises, temples et mosquées, fermés depuis plus de six mois par le gouvernement, dans le cadre de sa stratégie de lutter contre la propagation de la pandémie à coronavirus.

Surtout que depuis plusieurs semaines déjà, estimant être victimes d'une injustice de la part des gouvernants qui continuent à leur imposer, malgré tout, un confinement total, comparative-

ment à tous les autres secteurs ayant rouvert leurs portes, les ministres du culte n'ont cessé de solliciter la relance des activités ecclésiastiques au sein de leurs

sanctuaires. Leur appel du 12 septembre adressé à leurs membres en vue de la reprise des cultes dès le dimanche 27 septembre, apparaît dès lors comme une réaction visant à interpeller, une nouvelle fois, les sphères dirigeantes sur la nécessité de traiter tout le monde sur un pied d'égalité. Mais, dans les différentes mairies où devaient se tenir les fameuses concertations, rien n'a visiblement été prévu pour éviter une éventuelle propagation du Covid-19, au regard des masses humaines qui y étaient pourtant attendues. Pas de thermoflashage aux portails. Pas de dispositifs de lavage des mains ni de gels hydroalcooliques. Pis, la distanciation physique était difficilement observable d'une mairie à une autre. Ici et là, le flux des serviteurs et servantes de Dieu était si important que les retardataires ont dû parfois former des blocs devant la porte d'entrée, debout. Au 2e arrondissement, les directeurs de conscience venus là aussi nombreux, ont été tout simplement priés de regagner

leurs domiciles, les dirigeants ayant tout bonnement reporté la rencontre à hier jeudi. "Une belle pagaille en somme orchestrée par ceux-là mêmes qui sont censés donner le bon exemple, mais qui exigent, curieusement, aux seules communautés religieuses de parfaire leurs structures avant de les autoriser à rouvrir", constate un enseignant d'université. Et pourquoi subir ce petit martyre ? "Pour nous faire lecture des points contenus dans la grille d'évaluation des dispositions prises par les ministres du culte dans le contexte de la riposte à l'épidémie à coronavirus et nous entendre dire que des équipes composées des membres du Copil (Comité de pilotage du plan de veille et de la riposte contre l'épidémie à Coronavirus), du ministère de l'Intérieur, de la Santé et de la mairie sillonneront les quartiers où sont implantées nos églises pour y vérifier le respect des mesures barrières", explique un pasteur ayant pris part à la réunion tenue au 6e arrondissement. "Il nous a été également signifié que c'est le gouvernement qui doit donner l'ordre de la réouverture des lieux de cultes", renchérit son collègue. Si certaines mairies sont restées muettes sur la date du démarrage des visites dans les églises, d'autres par contre l'ont annoncée pour lundi 28 septembre, c'est-à-dire un jour après la date arrêtée par les communautés religieuses pour relancer offi-

ciellement les cultes dans les temples. "Tout est fait ici pour tenter de saper notre initiative de reprendre nos activités le 27 septembre", pense un membre du collectif des communautés, ministères et églises pentecôtistes, charismatiques et de réveil, et églises apparentées.

En effet, estime la majorité des participants à la convocation des responsables municipaux, rien de bien nouveau sous le soleil. Ce qui leur a été dit relève du déjà entendu. D'autant que ces différentes communications leur avaient déjà été faites lors des visites que le comité tripartite (gouvernement, Copil et leaders religieux) a justement effectuées,

il y a quelques semaines, dans différents lieux de cultes. "Qu'a-t-on fait de ces premières constatations et qu'est-ce qui va fondamentalement changer avec ce nouveau programme de visites ?", s'est-on interrogé au 1er arrondissement. Il reste qu'ici et là, l'idée du maintien de la réouverture des maisons de prière au dimanche prochain est fortement partagée par les hommes de Dieu qui l'ont d'ailleurs réitérée à leurs interlocuteurs. Tout en se disposant à les y accueillir dans le cadre des inspections à venir, ils s'engagent à tout mettre en œuvre pour que les mesures barrières y soient respectées.



Photo: DR

**Ce n'était pas simple d'accéder en salle de réunion à cause de la forte**



magazine.union@sonapresse.com



Photo: IMM/L'Union

présence des leaders religieux.

## La grille de la controverse



A l'église catholique Saint André des Trois-Quartiers, comme ailleurs, les dispositions sont prises pour le retour des fidèles.

ON  
Libreville/Gabon

La réouverture des lieux de cultes serait aujourd'hui conditionnée par la satisfaction aux critères mentionnés dans la grille d'évaluation des dispositions prises par les ministres du culte dans le contexte de la riposte à l'épidémie à coronavirus.

Élaborée par le Copil, cette fiche comporte 33 critères qui portent sur l'environnement extérieur du lieu de prière, la salle de rassemblement des fidèles, le nettoyage des lieux de cultes, la sensibilisation des ministres du culte et des fidèles, et l'observation des réalisations sur les sites. Le seuil de qualification

est évalué à 75 %, soit 25 % des points. Autrement dit, seuls les lieux de cultes ayant atteint au moins 75 % (25 points) seront autorisés à ouvrir, en recevant, cependant, la recommandation de s'améliorer pour atteindre 100 % qui représentent le seuil maximal de sécurité. Ceux ayant une note inférieure à 25 points ne seront autorisés à rouvrir que s'ils procèdent aux corrections des éléments manquants.

Voilà qui fait donc débat au sein des communautés religieuses, où l'on se demande pourquoi tant de conditionnalités dans la mesure où dans d'autres secteurs, les mêmes exigences n'ont pas été imposées. "Les églises, temples et mosquées seraient-ils les nids du coronavirus?", veut-on savoir.

## De la réception des leaders religieux par les maires

ON  
Libreville/Gabon

"Qu'allons-nous obtenir chez les maires si le gouvernement, lui, s'est montré jusque-là imperturbable face à nos appels?", s'est interrogé un responsable d'église devant prendre part à la réunion convoquée par le maire par intérim de Libreville. Cette question, beaucoup se la sont posée mercredi en se rendant dans les différentes mairies d'arrondissements de la capitale

gabonaise.

La réalité, indique-t-on au ministère de l'Intérieur, est que les gouverneurs de provinces, en leur qualité de présidents des comités provinciaux de riposte, ont reçu du Comité de pilotage du plan de veille et de la riposte contre l'épidémie à Coronavirus (Copil) des fiches à renseigner par les responsables des cultes sur l'ensemble du territoire national, dans la perspective d'une reprise "imminente" des activités ecclésiastiques. L'idée, ici, serait donc d'éviter une reprise

à géométrie variable.

Selon nos sources contactées hier après-midi, ce travail se fait actuellement dans les chefs-lieux de province où des fiches (lire par ailleurs) ont été distribuées aux communautés religieuses.

"Histoire de disposer d'abord de toutes ces remontées via le Copil. Et c'est l'une des raisons du retard accusé par le gouvernement" dans l'annonce de la réouverture des temples, explique-t-on à l'avenue de Cointet.



Photo: Olivier Ndembi/L'Union